

Le Jugement des voyelles



Vertiges
JEAN VIVIS COLLETTE ÉDITEUR

LE JUGEMENT DES VOYELLES¹

Sous l'archontat d'Aristarque de Phalère², le septième jour du mois pyanepsion³, le *Sigma* a assigné le *Tau* à comparaître devant les sept voyelles, pour cause de vol et de violence, se prétendant dépouillé de tous les mots qui se prononcent avec un double *tau*.

- Ce traité est de la jeunesse de Lucien. On peut en rapprocher le livre de Celio Calcagnini, *Apologia pro littera*, Bâle, 1539; et le poème de Guillaume Nicola, *De litteris inventis*, Londres, 1711.
- Le fameux critique Aristarque était de Samothrace, et non point de Phalère. Lucien ne pouvait pas l'ignorer; c'est donc par plaisanterie qu'il lui donne cette qualité, de même qu'il en fait un archonte.
- Le mois de pyanepsion correspondait au mois d'octobre. Ceci compose le libelle d'accusation, γραφή τῆς δίκης, lu par le greffier, avant que la parole soit au demandeur.

« Voyelles⁴, qui nous jugez, tant que le *Tau* ici présent, ne m'a fait éprouver que de légers torts, abusant de ce qui m'appartient, et s'introduisant où il n'a pas droit, j'ai supporté patiemment ce dommage : je feignais même de ne pas entendre les murmures qu'il soulevait, vu la modestie dont vous savez que j'ai toujours fait preuve, soit envers vous, soit envers les autres voyelles. Mais, comme il en est venu à ce point d'ambition et de folie, que, non content des usurpations que j'ai souffertes sans me plaindre, il veut redoubler de violence, je me vois forcé de le citer aujourd'hui devant vous, qui nous connaissez bien tous les deux. Je crains fort, après les pertes que j'ai déjà éprouvées, que mon ennemi, ajoutant à ses entreprises, ne me chasse avant peu de toutes les places qui m'appartiennent, et ne me réduise, si je le laisse faire, à être rayé du nombre des lettres, à n'être plus qu'un vain son.

- Plaidoyer de Sigma.

« Il est donc juste que non seulement vous qui siégez ici, mais que toutes les autres lettres soient mises à l'abri de ces tentatives. Si, en effet, il est permis à qui le veut de quitter sa place, pour prendre de force celle des autres, et si vous le tolérez, vous sans qui l'on ne peut rien écrire, je ne vois pas comment pourrions subsister l'ordre et les lois qui nous régissent depuis notre origine. Mais je ne puis croire que vous vous laissiez aller à une insouciance, à une faiblesse, qui répugne à toute équité, et, lors même que vous vous montreriez injustes, je n'en poursuivrais pas moins ma demande en réparation.

« Plût au ciel que l'on eût réprimé l'audace des autres lettres, dès qu'elles ont commencé à enfreindre les lois! On ne verrait pas se continuer la guerre du *Lambda* et du *Rho* qui se disputent κίσσηρις et κεφαλαργία⁵ : le *Gamma* ne serait pas en lutte avec le *Cappa*, à propos de γναφεῖον et de γναφάλων⁶ : il eût cessé ses querelles avec le *Lambda*, et ne lui eût pas enlevé, que dis-je ? volé, μόγις⁷ : enfin, les autres lettres, vivant tranquilles, n'eussent pas introduit une confusion contraire aux lois. Or, il est bien que chacun demeure à la place qui lui est assignée par le sort; car franchir les bornes que l'on doit respecter, c'est détruire toute justice.

- Au lieu de κίσσηρις, *pierr ponce*, les Attiques prononçaient κίσσηλις, et par une substitution contraire κεφαλαργία, *mal de tête*, au lieu de κεφαλαλγία. Aristophane se moque, pour la même raison, d'Alcibiade, qui prononçait κόλαξ, *un flatteur*, au lieu de κόραξ, *un corbeau*. Voir Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, § 1, traduction de monsieur A. Pierron.
- Κναφεῖον, *atelier de foulon*, et κνάφαλον, *bourre de matelas*, pouvaient aussi commencer par un γ.
- Μόγις et μόλις signifient également *peine*; mais μόλις est plus usité chez les Ioniens et les Éoliens.

« Celui qui le premier a établi les lois qui nous gouvernent, Cadmus l'insulaire, ou Palamède, fils de Nauplius, ou Simonide⁸, puisqu'il en est qui lui attribuent cet art ingénieux, celui-là n'a pas seulement fixé l'ordre d'après lequel nous devons être placées, l'une au premier rang, l'autre au second, mais il a déterminé les effets et les pouvoirs de chacune d'entre nous. C'est à vous, juges, que sont attribués les plus grands honneurs, puisque vous pouvez par voust-mêmes prononcer un son; le second rang appartient aux demi-voyelles, parce qu'elles ont besoin d'un auxiliaire pour être prononcées; les législateurs ont assigné le dernier à toutes les autres lettres qui ne peuvent former un son par elles-mêmes : il est donc du devoir des voyelles de faire observer ces lois.

- Sur les inventeurs de l'écriture, voir la dissertation de Juste Lipse, sur le XIV^e chapitre des *Annales*, de Tacite, et dans l'*Encyclopédie moderne*, de Firmin Didot, un article de monsieur Léon Vaïsse. Voir aussi Lucain, *Pharsale*, III, v. 220, et l'imitation si connue de Brébeuf. – Cadmus est appelé ici insulaire, parce que la ville de Tyr, sa patrie, était jadis située sur une île. Voir Ovide, *Métamorphose*, XV, v. 288.

« À l'égard de ce *Tau*, car je ne puis lui donner un nom plus funeste que celui qu'il porte⁹, et lui-même, j'en atteste les dieux, ne saurait se faire entendre, si deux lettres aimables et gracieuses, l'*Alpha* et l'*Upsilon*, qui siègent parmi vous, ne se joignent à lui : pour ce *Tau*, dis-je, il a eu, par un trait d'audace qui surpasse tous les autres, l'insolence de me chasser des mots qui formaient mon héritage paternel, et m'a forcé d'abandonner jusqu'aux conjonctions et aux prépositions. Le moyen de tolérer un abus aussi monstrueux ! Mais il est temps que je vous apprenne quelle est l'occasion et le commencement de ses injustices.

- Le T était considéré comme de mauvais augure, parce qu'il ressemble à une croix.

« Je voyageais un jour à Cybélys¹⁰, petite ville assez agréable, que l'on dit être une colonie des Athéniens. J'avais amené avec moi le brave *Rho*, mon excellent voisin, si je logeais chez un poète comique, nommé Lysimaque¹¹, qui, évidemment Béotien de naissance, voulait cependant se faire passer pour être du milieu de l'Attique. Ce fut chez cet hôte que je découvris les prétentions du *Tau*. Jusque-là, il n'avait que rarement osé dire τετταράκοντα, *quarante*, et, bien qu'il me privât d'un mot dont je faisais partie, j'y voyais un fait de bonne intelligence entre lettres élevées ensemble : bien plus, lorsqu'il m'enleva τήμερον, *aujourd'hui*, et autres mots semblables, j'entendis cette prononciation avec patience, et je me sentis peu offensé.

- Ville de Phrygie, suivant les commentateurs.
- Lucien est le seul auteur qui fasse mention de ce poète.

« Mais le jour que, enhardi par ses premiers succès, il dit καττίτερον, *étain*, κάττιμα, *couture*, πίτταν, *poix*, et que, dépouillant toute honte, il ajouta βασιλίσταν, *reine*, je fus saisi d'une violente indignation, la colère m'enflamma et je craignis qu'avec le temps on ne vînt à dire τυκά, au lieu de τυκά, *figues*. Je vous en conjure, au nom de Jupiter, pardonnez ce juste courroux à un malheureux réduit au désespoir et privé de tout soutien. Il ne s'agit point d'une perte légère et commune; je me vois dépouillé de mes biens les plus chers, de ceux avec lesquels j'ai toujours vécu. Il arrache, pour ainsi dire, de mon sein, κίσσαν, *la pie*, cet oiseau babillard, et la nomme κίτταν : il m'enlève φάσσαις, *la colombe*, avec νόησαις, *ses petits*, et κοσύνφοις, *les merles*, malgré la défense expresse d'Aristarque. Combien d'*abeilles*, μελισσών, il m'a fait perdre ! Il a pénétré dans l'Attique, et contrairement aux lois, il a enlevé du milieu même du pays le mont *Hymette*¹², sous vos yeux, et à la vue des autres syllabes.

- On prononçait *Hymesse* d'après le système critiqué par Lucien.

« Mais que dis-je ? Il me chasse de toute la *Thessalie*, et la fait appeler *Thettalie*; il m'interdit la *mer*, θάλασσαν, il n'épargne pas les *bettes des jardins*, σευτλίων, et, comme on dit, il ne me laisse pas un *pieu*, πασσαλόν¹³. Cependant, vous êtes témoins que je suis une lettre patiente : je n'ai jamais accusé le Zêta de m'avoir dérobé σμάραγδον, une *émeraude*, et enlevé *Smvrne* tout entière¹⁴. Je ne me suis jamais plaint du Xi qui a violé notre traité, συνθήκη¹⁵, avec l'aide de l'historien Thucydide, qu'il a pour complice. Je pardonne au Rho, mon voisin, d'avoir planté chez lui mes *myrtes* un jour qu'il était malade, et, dans un accès de mauvaise humeur, de m'avoir frappé sur la *joue*¹⁶. Voilà comme je suis !

- Dans tous ces mots les Attiques substituent le double τ ou le τ simple au σ simple et au double σ.
- En prononçant ζμαράγδον et Zmyrne. Cette dernière forme se trouve souvent sur les médailles.
- Thucydide, et généralement les Attiques, commencent par ξ les mots formés de la préposition σύν.
- Au lieu de μυρσίνη, *myrte*, les Attiques disaient μυρρίνη, et κόρη, *la joue*, au lieu de κόρη.

« Mais ce *Tau* ! Examinons jusqu'où son caractère violent le porte envers les autres lettres. Il n'en a pas respecté une seule; le *Delta*, le *Thêta*, le *Zêta*, presque toutes enfin, ont été ses victimes. Introduisez les lettres plaignantes¹⁷. Vous entendez, voyelles, juges du procès, vous entendez le *Delta* qui vous dit : « Il m'a ôté l'*entéléchie*¹⁸, et il veut, contre toutes les lois, que l'on « prononce *entéléchie*. » Voici maintenant le *Thêta* qui se plaint et s'arrache les cheveux¹⁹, de se voir privé de la *coloquinte*²⁰; et le *Zêta*, de ne plus pouvoir désormais *jouer du chalumeau*, *sonner de la trompette*²¹, ni même *murmurer*. Comment supporter une telle conduite ? quelle peine assez forte pour punir cet abominable *Tau* ?

- Ici le greffier lit la liste de ces lettres.
- Le mot ἐντελέχεια, *perfection d'une chose*, sa forme essentielle, que le *Tau* veut faire prononcer ἐντελέχεια, est le terme par lequel on dit qu'Aristote désignait l'âme humaine.
- Allusion à la disparition du θ dans le mot θρήξ, *cheveu*, qui prend le τ au génitif et aux cas dérivés.
- Les Attiques écrivaient κολοκύνθη au lieu de κολοκύνθη.
- Συρίζειν, *jouer du chalumeau*, et σαλπίζειν, *sonner de la trompette*, se prononçaient attiquement συρτίτειν et σαλπτίτειν γροῖζειν, *murmurer*, devenait γροῖττειν.

« Mais ce n'est pas seulement contre les lettres, ses semblables, qu'il commet des injustices, il les étend jusqu'aux hommes, et voici comment : il les empêche d'user directement de leur propre langue; et ce mot lui-même, ô juges, j'y songe tout en vous parlant des hommes, ne m'en a-t-il pas chassé, en faisant prononcer γλώτταν, au lieu de γλώσσαν ? Quelle peste de la langue que ce *Tau* ! Mais revenons aux hommes, et prenons la défense de leurs droits méconnus. Le *Tau* s'efforce d'enchaîner, de torturer, de déchirer leur voix. Si quelqu'un aperçoit une belle chose, et veut dire καλόν, *que c'est beau*, il se glisse dans la bouche, et fait dire, τάλόν²², parce qu'il veut toujours occuper la première place. Qu'un autre veuille parler du *pampre*, κλήματος, – triste chose, τλήμων ! – il lui fait dire τλήμα, au lieu de κλήμα²³. Et il ne s'en prend pas seulement ainsi aux gens du commun, il a l'audace de s'attaquer au grand roi, à celui devant qui la terre et la mer tremblent et changent de nature : de *Cyrus* il a fait un fromage²⁴.

- Le scoliaste de Sophocle, fait observer, à propos du vers 1346 d'*Edipe à Colone*, que le personnage appelé *Talaüs* par le poète, est appelé par quelques-uns *Calais*.
- En prononçant τλήμα, au lieu de κλήμα, on fait et l'on dit *une chose triste*, τλήμων.
- Kῦρος, *Cyrus*, devient τῦρος, *fromage*.

« C'est ainsi qu'il insulte aux hommes dans les mots : mais de plus, en réalité, comment les traite-t-il ? Les hommes gémissent, se désolent, et maudissent souvent Cadmus lui-même d'avoir introduit le *Tau* dans la famille des lettres. Ils disent que c'est à son image, que c'est à l'imitation de sa figure que les tyrans ont fait tailler le bois sur lequel ils les mettent en croix. C'est de lui, en effet, qu'on a donné ce nom sinistre à cette sinistre invention. Or, pour tous ces forfaits, de combien de maux le jugez-vous digne ? Quant à moi, je ne sais qu'un supplice qui puisse égaler ses crimes, c'est qu'il soit attaché à sa propre figure, puisque c'est sur lui que les hommes ont pris modèle pour fabriquer la croix, et que c'est de lui qu'ils l'ont ainsi nommée²⁵.

- Une croix s'appelle σταυρός, mais le *Sigma*, tournant à son profit les substitutions et les retranchements de lettres qu'il reproche à son adversaire, insinue que la croix se nomme ταυρός.

A E I O U est le monogramme de la devise utilisée par les empereurs de la maison de Habsbourg. Cette devise a la particularité de comprendre toutes les voyelles dans l'ordre alphabétique. L'empereur Frédéric III (1415-1493), qui était amateur de formules ésotériques, est à l'origine de cette devise. Peu de temps avant sa mort, il aurait affirmé qu'A E I O U signifiait *Alles Erdreich ist Oesterreich untertan* ou « Toute la terre est sujette à l'Autriche ».

Le Jugement des voyelles,
un extrait des *Œuvres complètes*
de Lucien de Samosate (vers 125-192),
est paru à la Librairie Hachette,
à Paris, en 1866.

ISBN : 978-2-89854-047-9
© Vertiges éditeur, 2023

Dépôt légal – BAnQ et BAC : deuxième trimestre 2023

– 2 048^e lecture –

Lecturiels

www.lecturiels.org